



LE 5 MARS 2013

NON à l'Accord National Interprofessionnel **NON à sa transposition**

L'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013, signé par le patronat (MEDEF-CGPME-UPA) et des organisations syndicales minoritaires (CFDT-CFTC-CGC) est un accord nocif pour l'emploi et dangereux pour les droits des salariés.

Cet accord, c'est plus de flexibilité, moins de sécurité et moins de droits pour les salariés !

Cet accord, le gouvernement veut pourtant le reprendre à son compte, sous prétexte qu'il aurait été négocié entre patronat et syndicats. Il veut le transcrire dans une loi, sans tenir compte du fait que les 3 signataires, CFDT, CFE-CGC, CFTC sont minoritaires.

Drôle de conception de la représentativité et de la démocratie sociale si la minorité décide !

Il faut donc tout faire pour empêcher que l'accord national interprofessionnel du 11 Janvier 2013 puisse acquérir force de loi. Ce serait un recul social sans précédent !

Les deux confédérations non signataires de cet accord, la CGT et FO ont lancé un appel commun à la mobilisation pour le mardi 5 mars 2013 au travers de rassemblements, de manifestations et d'arrêts de travail.

Dans les Pyrénées-Orientales, avec la FSU et Solidaires, la CGT et FO appellent tous les salariés du privé comme du public, jeunes, retraités, ou privés d'emploi à créer les conditions d'une mobilisation la plus large possible.

Cet accord ne doit pas être transposable en loi. Il y a danger !

Où est la sécurisation de l'emploi lorsqu'on sécurise surtout le droit de licencier ?

Pour qu'un mauvais accord ne devienne pas une mauvaise loi, faisons-nous entendre et respecter.

Mettons la pression !

ENSEMBLE NOUS POUVONS LES FAIRE RECULER !

Ne lâchons rien !

RASSEMBLEMENT MARDI 5 MARS 2013

A PARTIR DE 11H00

**PLACE DE LA VICTOIRE (AU CASTILLET) A PERPIGNAN
ENSUITE TOUS ENSEMBLE DEVANT LE MEDEF A 12H00**